



Comité monétaire et financier international

Trente-huitième réunion
12–13 octobre 2018

Déclaration No. 38-26(F)

**Déclaration de M. Le Maire
France**

Après avoir nettement accéléré en 2017, la croissance mondiale resterait dynamique en 2018 et 2019. Mais nous devons rester vigilants face aux tensions commerciales, politiques, géopolitiques et financières qui se sont accrues dans la période récente et pèsent sur les perspectives mondiales. Face à ces risques, nous devons maintenir plus que jamais notre attachement à un multilatéralisme fort, seule voie pour faire face aux défis mondiaux. La perspective d'une croissance économique mondiale forte, durable, équitable et inclusive doit demeurer notre priorité.

I. La croissance économique mondiale reste vigoureuse, même si elle demeure sujette à de fortes incertitudes.

1.1 La croissance mondiale est toujours soutenue

Après avoir nettement progressé en 2017 (+3,7 %), la croissance mondiale resterait dynamique en 2018 et 2019 (à +3,8 %), portée par une accélération de l'activité américaine et de nombreux pays émergents, alors que l'activité dans les autres grands pays avancés ralentirait.

Aux États-Unis, l'activité accélérerait nettement en 2018, soutenue par le stimulus budgétaire, et perdrait un peu de vigueur en 2019 en raison notamment des mesures protectionnistes. Au Royaume-Uni, à l'inverse, l'activité ralentirait, pénalisée par les incertitudes autour du *Brexit* qui pèseraient sur l'investissement et les échanges. Au Japon, la croissance diminuerait sensiblement, en lien avec le ralentissement des exportations qui pâtiraient d'un ralentissement freinage des ventes vers l'Asie début 2018, et la baisse de l'investissement résidentiel en réaction à la dégradation des conditions de crédit.

En zone euro, la croissance resterait vigoureuse en 2018 et 2019, quoiqu'en recul du fait de l'accroissement des incertitudes commerciales et politiques, d'un environnement international moins favorable qu'en 2017 (appréciation de l'euro, hausse des prix du pétrole) et du renforcement des tensions sur le marché du travail. Elle serait portée par le dynamisme du commerce mondial et la solidité de la demande intérieure qui bénéficie des niveaux toujours élevés de confiance des ménages et des entreprises. Parmi les plus grandes économies de la zone euro, la croissance diminuerait en Allemagne, en France en Espagne et en Italie.

Dans les économies émergentes, la croissance augmenterait au Brésil et en Inde à l'horizon 2019, resterait globalement stable en Russie et diminuerait fortement en Turquie. La Chine, quant à elle, connaîtrait un ralentissement graduel, sous l'effet d'une réduction progressive du stimulus monétaire et budgétaire.

Le commerce mondial resterait vigoureux mais perdrait légèrement en dynamisme (+5,2 % en 2018 puis +4,6 % en 2019 après +5,5 % en 2017), affecté notamment par des importations moins allantes en Europe et le ralentissement progressif des importations asiatiques.

1.2 Cependant les aléas qui entourent les perspectives de croissance de l'économie mondiale à court et moyen terme se sont accrus ces derniers mois.

Les mesures protectionnistes restent pour le moment de faible impact sur l'activité mondiale, mais un risque d'escalade existe. À l'inverse, le commerce mondial bénéficierait d'un apaisement des tensions.

L'ampleur des effets du *Brexit*, liée au déroulement des négociations ainsi qu'à la réaction des marchés et du *policy-mix*, reste incertaine et pourrait être significative.

Les économies émergentes sont exposées à des aléas importants. En Chine, le niveau élevé des déséquilibres budgétaires et financiers pourrait contribuer à un ralentissement plus brutal mais la croissance pourrait être plus élevée en cas de soutien budgétaire et monétaire plus important de la part des autorités. Plus globalement, les pays émergents restent pour certains vulnérables à une remontée des taux de la Fed et à une hausse de l'aversion au risque liée aux difficultés turques. Les incertitudes politiques et géopolitiques sont également un aléa important.

Enfin, les incertitudes sur les risques financiers demeurent élevées. Le risque de surévaluation des actions reste prononcé aux États-Unis, tandis que la volatilité demeure faible.

| |
|--|
| II. Dans ce contexte, des institutions multilatérales fortes sont indispensables et le FMI doit poursuivre ses actions de prévention et mettre l'accent sur la correction des déséquilibres |
|--|

2.1. Les missions de prévention et de surveillance du Fonds doivent être poursuivies

Les analyses rétrospectives de la crise financière globale de 2008, il y a maintenant dix ans, ont mis en lumière les défaillances des mécanismes de surveillance et de prévention des Etats et des organisations internationales. Le travail du FMI en matière de surveillance bilatérale et multilatérale doit ainsi se poursuivre afin d'anticiper au mieux les vulnérabilités naissantes, aussi bien dans les économies avancées que dans les pays en développement.

Le travail du FMI est particulièrement bienvenu dans l'analyse des déséquilibres globaux. Il convient d'approfondir le travail dans le sens d'une résorption des déséquilibres excessifs externes et d'accentuer le rééquilibrage global. En effet, force est de constater que le rééquilibrage global a été à ce stade insuffisant et asymétrique.

Le rôle de surveillance du FMI est également majeur en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Nous saluons la qualité et l'importance des travaux du Fonds en matière de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme, en vertu des engagements pris par le FMI et les pays représentés à la conférence de Paris d'avril 2018 « No Money for Terror ». Ce défi global et transversal est absolument crucial et nous devons tous unir nos forces pour agir efficacement et endiguer ces menaces.

2.2. La correction des déséquilibres doit demeurer au cœur de l'action du FMI

La correction des déséquilibres macroéconomiques doit demeurer centrale dans la politique du FMI, en particulier en ce qui concerne la soutenabilité de la dette dans les pays en voie de développement ou à très bas revenus.

L'augmentation rapide et soutenue de la dette ces pays et le développement de pratiques de financement peu transparentes et peu soutenables nécessitent de renforcer la coopération internationale. Cet impératif passe notamment par la réaffirmation du rôle du Club de Paris comme principal forum international de restructuration des dettes bilatérales officielles et son extension aux créanciers émergents, ainsi que l'instauration et la mise en œuvre de principes de transparence et de financement soutenable par les acteurs publics comme privés.

Le rôle des instruments du FMI en faveur des pays à faibles revenus doit dans ce cadre être salué. Dans un contexte où nombre de ces pays restent confrontés à une stagnation de leurs ressources fiscales et à d'importantes faiblesses institutionnelles, poursuivre les travaux visant à mieux adapter les modalités d'intervention du FMI aux spécificités et aux besoins des pays à faibles revenus est une nécessité. La revue en cours des facilités pour les pays à bas revenus doit constituer l'occasion de se fixer des objectifs ambitieux, en particulier assurer la mise en œuvre de réformes macro-structurelles et faciliter la mobilisation des ressources domestiques. Ceci implique d'allonger la durée des programmes pour permettre un suivi sur le temps long de la mise en œuvre de ces réformes, et ce via des programmes mieux financés.

Ces déséquilibres macroéconomiques ne sont pas uniquement financiers, ils sont également commerciaux et fiscaux. Dans ces deux cas de figure, le FMI a un rôle à jouer. Les réflexions du Fonds en matière fiscalité internationale, notamment du point de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et les entreprises, sont particulièrement bienvenues dans un contexte de risque de course au moins-disant fiscal. Un système fiscal plus juste et plus équilibré peut contribuer à construire une mondialisation fondée sur des règles claires et sans passagers clandestins. En matière commerciale également, il est essentiel de rappeler que les règles communes doivent être respectées par tous les acteurs et que les pratiques déloyales doivent être combattues. La France rappelle son soutien à un renforcement des disciplines collectives et à l'efficacité du système commercial multilatéral. Ce n'est que dans ce cadre que le commerce international peut profiter à tous.

Plus largement, sur le plan des déséquilibres, le FMI intégrera utilement un objectif de développement inclusif, aussi bien économique que social, dans ses programmes. La lutte contre les inégalités économiques et l'enjeu d'une protection sociale efficace doit entrer nécessairement dans le cadre des conditionnalités et de la surveillance des programmes du Fonds. Cette dimension, trop peu prise en compte par le passé, est un facteur déterminant du succès des scénarios de sortie de crise de certains pays et de renforcement de la résilience des économies en général.

3 – La réponse aux aléas économiques actuels passe par le maintien d'un multilatéralisme fort et le renforcement des institutions financières internationales

Ces objectifs ne peuvent être réalisés que parallèlement à la construction d'institutions fortes.

Le FMI, pour sa part, doit demeurer au cœur de l'architecture financière internationale et au centre du filet de sécurité financière internationale (GFSN). La 15^{ème} revue des quotes-parts devra lui permettre, a minima, de maintenir son niveau actuel de ressources. Dans un

climat de vulnérabilités croissantes, où plusieurs crises se manifestent dans des économies émergentes, consentir à une diminution des ressources du Fonds mettrait en péril ses moyens et sa rapidité d'intervention. Cette réactivité est nécessaire à la bonne action du Fonds en cas de crise.

Des institutions fortes sont la condition pour la poursuite des efforts en matière de régulation financière et pour l'appréhension de nouveaux risques, notamment numériques. Nous saluons à cet égard le Bali Fintech Agenda, qui soulève l'enjeu des nouvelles technologies et de la révolution numérique. Porteurs d'opportunités (notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux moyens de paiement), ce phénomène doit néanmoins appeler à la prudence, du fait de risques cyber accrus pesant sur la stabilité financière.

Conclusion : Nous devons tirer des leçons des 10 ans de la crise

Dans ce contexte favorable mais fragile, et à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la crise, la France appelle à ne pas oublier les leçons tirées des turbulences économiques et financières des dernières années. De réelles avancées ont été réalisées, mais il ne faut ni reculer ni s'arrêter à mi-chemin.

Ces avancées ont été notables dans le domaine de la coordination internationale, où le G20 a su être à la hauteur des enjeux et réagir rapidement dans des moments de grandes tensions financières internationales. Elles ont également été considérables en matière de régulation financière, où les normes prudentielles et bancaires se sont renforcées, dans les pays en développement mais aussi et surtout dans les économies avancées (et tout particulièrement au sein de la zone euro).

Enfin, la dernière grande leçon de cette crise est le rôle du Fonds, qui a montré son efficacité et son savoir-faire dans la gestion de crise au cours des dix dernières années. C'est pour lui permettre d'assurer ce rôle que ses ressources ont été considérablement augmentées et sa gouvernance modernisée en 2014.

C'est en approfondissant ces enseignements que nous serons à même de faire face aux risques économiques et financiers que nous observons. Ce défi ne peut être relevé que collectivement. Le seul moyen efficace de lutter contre les obstacles économiques consiste à travailler ensemble pour les résoudre. Ce n'est pas le moment pour les pays de tourner le dos à la coopération.